

# INFO-PARENTS

## ÉDITION DU 21 AOÛT 2025

Chers parents,

Voici un document que nous vous demandons de lire attentivement, afin de préparer la rentrée de votre enfant dans notre établissement, même s'il n'en est pas à sa première année avec nous.

Nous profitons de cette occasion pour vous remercier de votre constante collaboration, ce qui permet de vivre un quotidien adéquat et agréable pour tous, avec près de **715 élèves et 85 membres du personnel !**

### **PREMIÈRE JOURNÉE DE CLASSE**

#### **1<sup>re</sup> secondaire**

Votre enfant est attendu pour sa première journée d'école, **le mercredi 27 août 2025**, où il vivra une journée d'accueil et de familiarisation avec ses enseignants. De belles activités lui seront proposées par la vie étudiante. À son arrivée, votre enfant sera dirigé au gymnase. Il serait utile qu'il connaisse le numéro de son groupe, ce dernier sera accessible sur le portail [Mozaïk Parents](#) à partir du dimanche 24 août. Pour cette journée, la période du dîner sera étalée de 11 h 45 à 13 h 15.

#### **2<sup>e</sup>-3<sup>e</sup> secondaire**

Les élèves de 2<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> secondaires seront accueillis, par leur tuteur, dans un local de classe dès leur arrivée. Pour ce faire, des membres du personnel les attendront au rez-de-chaussée, près des casiers, pour les diriger au bon endroit. Votre enfant devra connaître le numéro de son groupe. Ce dernier se trouvera sur le portail [Mozaïk Parents](#) à partir du dimanche 24 août. La période du dîner respectera l'horaire régulier, soit de 12 h à 13 h 15.

#### **Dîner offert par la Maison des Jeunes et par l'école (pour tous les élèves sur le terrain extérieur).**

L'école offrira, à chacun des élèves, des nachos sur l'heure du midi et la maison des Jeunes de Charney complètera l'offre de repas avec un jus et un dessert. Prendre note que la cafétéria sera également ouverte.

**\*\* Rappel que le lundi 1<sup>er</sup> septembre est un jour férié (fête du Travail) \*\***

### **CAHIERS D'EXERCICES « MA BOUTIQUE SCOLAIRE »**

Comme mentionné en juillet dernier, vous devez vous procurer les cahiers d'exercices de votre enfant. Veuillez noter que l'agenda scolaire et l'horaire seront remis lors de la 1<sup>re</sup> journée de fréquentation de votre enfant et que le matériel peut être apporté sur une période de 2 jours.

### **CAHIERS D'EXERCICES – CODE D'ACCÈS WEB-RAPPEL**

Les cahiers d'exercices que vous avez achetés sont, pour la plupart, des combos (version imprimée et numérique), ils contiennent donc un code pour se connecter à la plateforme en ligne de l'éditeur. Il est très important de ne pas jeter les papiers qui accompagnent les cahiers d'exercices.

### **CASIERS**

Lors de sa 1<sup>re</sup> journée d'école, votre enfant sera jumelé dans un casier avec un élève de son groupe par son tuteur. Il aura besoin de son cadenas.

### **HORAIRE DES COURS**

Période 1     9 h 15 à 10 h 30

Pause            10 h 30 à 10 h 45

Période 2     10 h 45 à 12 h 00

Dîner            12 h 00 à 13 h 15

Période 3     13 h 15 à 14 h 30

Pause            14 h 30 à 14 h 45

Période 4     14 h 45 à 16 h 00

## **CAFÉTÉRIA**

La cafétéria sera ouverte dès le 27 août. Le choix de menu sera plus restreint pour les premières semaines, puisque les travaux de rénovation ne sont pas encore tout à fait terminés. Le menu et l'information pour les cartes-repas se retrouvent sur le site web de l'école, dans l'onglet *Information aux parents-Renseignements généraux*.

## **ABSENCES DE VOTRE ENFANT**

Pour chaque élève absent, c'est le système informatisé de l'école qui vous fera parvenir un message texte. Pour ceux dont nous n'avons pas de numéro de cellulaire associé au dossier de leur enfant, le message sera fait au numéro de téléphone de la maison. **En tant que parent, il est primordial de signaler l'absence de votre enfant à l'avance, via le portail Mozaïk. À défaut, de ne pas recevoir de notification de votre part dans les 48 h suivant l'absence, nous considérerons celle-ci comme étant non motivée. La procédure pour motiver les absences se retrouve sur notre site web :**

<https://cssdn.qc.ca/aubier/information-aux-parents/information-aux-parents-2/>

Une absence non motivée amène automatiquement une retenue du midi pour l'élève. Il se peut que plusieurs absences (et retards) mènent à une retenue en journée pédagogique ou à d'autres mesures.

Prendre note que **l'adresse courriel de l'école ne doit en aucun cas être utilisée pour les motivations d'absences.**

N'oubliez pas de nous prévenir s'il survient un changement dans vos adresses ou numéros de téléphone pendant l'année.

## **CIRCULATION DES ADULTES DANS L'ÉCOLE**

Durant les heures d'ouverture, **si vous devez obligatoirement vous présenter à l'école, vous devez passer par la porte du côté administratif et sonner pour aviser de votre arrivée. Nous vous demanderons de vous identifier et vous pourrez ensuite entrer et vous diriger vers le secrétariat.**

Prenez note de l'horaire du secrétariat : **8 h 20 à 12 h 10 et 13 h à 16 h 10.**

## **RENDEZ-VOUS AVEC DES MEMBRES DU PERSONNEL**

Si vous souhaitez contacter un des membres du personnel, nous vous invitons à le faire par courriel. Leurs coordonnées seront disponibles sur le Portail Mozaïk.

## **HEURE D'ARRIVÉE À L'ÉCOLE LE MATIN**

Pour des raisons de sécurité et de surveillance, **les élèves sont autorisés à entrer dans l'école à partir de 8 h 30 seulement.** Si toutefois, votre enfant devait se présenter à l'école plus tôt que 8 h 30, **vous devez prendre entente avec la direction adjointe de son niveau ou de son programme.**

## **CODE VESTIMENTAIRE**

Le code vestimentaire est expliqué à la page 6 de l'agenda.

Advenant un non-respect du code vestimentaire, un chandail et/ou des shorts aux couleurs des Vikings seront prêtés. Il en va de même si l'élève n'a pas de tenue adéquate pour une activité sportive. Les parents recevront alors un avis par courriel ainsi qu'un mémo dans Mozaïk.

L'élève devra rapporter au secrétariat les vêtements prêtés (dûment lavés) dans un délai de sept jours ouvrables. Si ce n'est pas le cas, les coûts du ou des vêtements prêtés seront facturés (15\$ par item). Nous sollicitons la collaboration des parents et des jeunes (valeur importante à l'Aubier) afin de veiller au respect du code vestimentaire de l'école.

## **AGENDA DE VOTRE ENFANT**

L'agenda est pour nous un outil de travail efficace lorsqu'il est géré convenablement. Nous demandons à votre enfant de maintenir son agenda dans un état adéquat et d'éviter d'arracher des pages ou de modifier artistiquement des feuilles. Il pourrait lui être exigé de s'en procurer un nouveau, à vos frais. Certains enseignants profiteront de l'agenda pour vous faire parvenir des messages ; il est important que vous y jetiez un coup d'œil fréquemment. **De plus, lors de la rentrée, vous devrez signer les règles de conduite de l'école qui se retrouvent à la page 13 de l'agenda.**

## **MOT DE PASSE PORTAIL MOZAIK**

Les mots de passe de **tous** les élèves du primaire et du secondaire ont été changés. Les élèves recevront leur nouveau mot de passe en début d'année.

# INFO-PARENTS

## ÉDITION DU 21 AOÛT 2025

### UTILISATION DES APPAREILS ÉLECTRONIQUES ET CIVISME

École secondaire L'AUBIER -  
UN ESPACE SANS CELLULAIRE  
Un lieu pour se connecter à l'essentiel

 **À la rentrée 2025**

Tous les appareils mobiles personnels sont en pause.  
De ton arrivée à ton départ, l'école devient un espace libre de distractions numériques sur tout le terrain de l'école.

- Téléphones cellulaires
- Écouteurs / AirPods
- Montres intelligentes
- Tablettes personnelles

**POURQUOI?**

- Mieux apprendre
- Créer des vrais liens
- Se concentrer sur le moment présent



**BESOIN DE JOINDRE QUELQU'UN?**  
Téléphone disponible au secrétariat  
Message ou courriel transmis par le personnel



Déconnecte ton cell.  
Reconnecte-toi à toi, à ton avenir, à ta communauté

#DébranchéPourRéussir  
#Présent100%



À titre de rappel, voici les mesures annoncées par le ministre Drainville en mai dernier concernant notamment le cellulaire et le civisme :

« Dès la rentrée 2025, l'usage du cellulaire, des écouteurs et des appareils mobiles personnels sera interdit du début à la fin des cours, y compris pendant les pauses et le dîner, et ce, sur l'ensemble du terrain des écoles publiques et privées. Cette mesure vient élargir l'interdiction du cellulaire en classe en vigueur depuis janvier 2024. C'est la suite logique et concrète de la première recommandation de la Commission spéciale sur les impacts des écrans et des réseaux sociaux. [...] »

Certaines exceptions demeureront pour des raisons pédagogiques ou de santé ou pour des besoins particuliers. Chaque école déterminera les modalités d'application de cette interdiction, dans le respect de ces orientations et en s'inspirant des pratiques déjà existantes.<sup>[1]</sup> »

« Les écoles publiques et privées devront également modifier leurs codes de vie afin d'y intégrer des pratiques et comportements favorisant le respect. L'entrée en vigueur obligatoire se fera en janvier 2026, mais les écoles seront invitées à modifier leur code de vie dès la publication du règlement, qui comportera notamment ces mesures :

- le vouvoiement deviendra la norme dans toutes les écoles du Québec;
- les élèves devront désormais s'adresser aux adultes et au personnel scolaire en utilisant les termes « Monsieur » ou « Madame »;
- ce code établira également d'autres règles de vie commune, qui contribueront à responsabiliser les élèves afin qu'ils adoptent des comportements respectueux, comme l'utilisation de marques de politesse avec les autres élèves et tous les membres du personnel ainsi que le respect des biens de l'école;
- sous réserve de l'adoption du projet de loi no 94, *Loi visant notamment à renforcer la laïcité dans le réseau de l'éducation et modifiant diverses dispositions législatives*, le respect des principes fondamentaux que sont l'égalité femmes-hommes ainsi que le visage découvert sera ajouté au code de vie.

En cas de manquement aux règles, des sanctions devront être appliquées selon la gravité des gestes. Cela pourrait notamment aller d'un avertissement jusqu'à l'expulsion de l'élève. Des gestes pour réparer les torts causés, qui pourront prendre la forme d'une lettre d'excuses, de services rendus à l'école, de travaux communautaires ou encore d'un cercle de discussions, seront aussi demandés aux élèves intimidateurs pour qu'ils prennent conscience des conséquences de leurs actions. Chaque direction d'école aura la latitude de déterminer les gestes à poser et les sanctions à imposer. »

## **FACTURATION**

La facture scolaire de votre enfant sera disponible dès le 22 août sur le portail Mozaik. La procédure pour le paiement en ligne est en pièce jointe.

## **SOUTIEN FINANCIER AUX PROGRAMMES ET AUX PROJETS PARTICULIERS DU GOUV. DU QUÉBEC**

Cette année, les élèves inscrits à un profil ou au programme CIM bénéficieront d'un crédit jusqu'à concurrence de 300 \$ qui sera appliqué directement sur la facture scolaire.

## **TROTTINETTES DANS L'ÉCOLE**

Les élèves qui arrivent à l'école en trottinette devront **la sécuriser sur le support à vélo à l'extérieur de l'école**. Il n'y a pas de lieu d'entreposage dans l'école.

## **DATES IMPORTANTES – RENCONTRES AVEC LES ENSEIGNANTS et ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

Assemblée générale des parents : **Le 9 septembre**

Rencontre avec les enseignants de secondaire 1-2-3 : **Le 9 septembre**

Portes ouvertes : **Le 9 octobre**

## **PRÉSENTATION DES MEMBRES DU PERSONNEL**

Afin de faciliter vos communications, voici la liste des membres du personnel pour l'équipe de direction et de l'administration.

### **DIRECTION ET DIRECTIONS ADJOINTES**

Mme Marie-Josée Pelletier  
Directrice  
Programme Citoyens du monde

M. Benoit Montminy  
Directeur adjoint  
1<sup>re</sup> secondaire – adaptation scolaire

M. Félix-Antoine Lachance  
Directeur adjoint  
2<sup>e</sup> secondaire – 3<sup>e</sup> secondaire, francisation

### **ADMINISTRATION**

Mme Josée Robillard  
Secrétaire de gestion

Mme Cathy Bussières  
Technicienne en administration

Mme Nadia Théberge  
Technicienne en organisation scolaire

Mme Chantal Ferland  
Agente de bureau

Mme Marilyne Côté  
Secrétaire à la réception



Marie-Josée Pelletier, directrice  
Pour l'équipe-école de l'Aubier

